

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

La Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada (autre nom utilisé par AIG Life Insurance Company of Canada)

Avis de modification de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a modifié, en date du 21 octobre 2009, le permis d'assureur de La Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada afin de changer son nom pour celui de BMO Société d'assurance-vie (autre nom utilisé par BMO Life Assurance Company). L'Autorité des marchés financiers autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie ou les accidents

Le représentant principal au Québec est monsieur Serge R. Léger, de Groupe American International, dont l'établissement d'affaires est situé au 2000, avenue McGill College, bureau 1200, Montréal (Québec) H3A 3H3.

Le siège de l'assureur est situé au 60 Yonge Street, Toronto (Ontario) M5E 1H5.

Fait le 21 octobre 2009

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.